



## SFCR : solvabilité stable et confortable

Pour la troisième année consécutive, les organismes assureurs ont publié leur rapport sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) exigé par le règlement européen Solvabilité II. L'étude d'un échantillon de plus de 150 acteurs du marché, réalisée par les actuaires conseils de Galea & associés, dresse un état des lieux de l'évolution de la solvabilité des assureurs d'une année sur l'autre. Comme en 2017, seul 1% des acteurs n'a pas publié de QRT (états de reporting quantitatifs à remettre à l'ACPR). Sur l'échantillon étudié, les ratios médians de couverture sont stables (de 238% en 2017 à 241% en 2018). La moitié de l'échantillon présente un ratio se situant entre 171% et 381%. Le ratio de solvabilité minimum observé sur l'échantillon est de 121 %, le maximum est de 746 %. Au total, le format des rapports a peu évolué par rapport à l'exercice 2017. L'évolution moyenne des ratios de solvabilité est de 1% sur la période étudiée et la solvabilité des organismes assureurs est stable en moyenne.